



- Départ : Place de la Mairie**
- 5h30**
- 17 km**
- 379 m**
- Boucle**
- Itinéraire balisé**

Située sur un large plateau entre la vallée de la Cère et la vallée du Goul, cette randonnée, d'une belle distance mais avec un faible dénivelé, est un véritable belvédère sur les Monts du Cantal, offrant en permanence des vues à 360°.

À DÉCOUVRIR

Sur ce parcours, de larges vues panoramiques sur les Monts du Cantal vous attendent. A proximité : les rochers de Carlat, Ronesque et des Pendus, l'église romane de Jou-sous-Monjou.



PÉRIODES D'ACCESSIBILITÉ : Toute l'année tous les jours. Sous réserve des conditions météo et d'enneigement. Sous réserve de conditions d'enneigement et météorologiques favorables.

BALISAGE : Balisé en vert

NATURE DU TERRAIN : Non adapté aux poussettes

Le village de Badailhac est situé sur une large coulée basaltique d'une altitude moyenne de 1000m, qui s'étend entre le Col de Curebourse/Rocher des pendus au nord, et le rocher de Carlat plus au sud.

Son église, St Jean-Baptiste, vit le jour à la fin du 16ème siècle sous forme d'une modeste chapelle desservie par le clergé de Raulhac. Elle disparut pendant les guerres de religion, mais fut reconstruite sous le règne d'Henri IV et achevée en 1625. Devenue église paroissiale, et en très mauvais état, elle fut réédifiée une seconde fois en 1886, grâce à la générosité de Monseigneur Géraud Soubrier, évêque d'Oran. En 2007 d'importants travaux d'intérieur ont pu être réalisés grâce au don d'une famille originaire de la commune (rosace autour du lustre, frise soulignant les vitraux et très belle fresque en fond d'église).

Une inscription sur une bâtisse peut interroger le regard du passant « Ici, on loge à pied et à cheval », ancienne « Auberge des Voyageurs » qui faisait office de bistrot, tabac, épicerie.

Départ parking près de l'église ou de la Mairie.

Le sentier démarre le long de la mairie et se poursuit sur une bonne distance entre prairies jusqu'à rejoindre une petite route ; la traverser et reprendre le chemin juste en face. Celui-ci rejoint la départementale D 57 qu'il faut suivre jusqu'au relais des huttes après avoir passé le lieu-dit « Les Huttes ». Au relais, s'engager sur la large piste à droite qui longe la forêt et rejoint les montagnes. Cette piste se poursuit un bon moment et rejoint une piste empierrée qu'il faut suivre en prenant à droite. Vous arriverez à un hameau, « Vernet ». Suivre la petite route qui vous ramènera sur la D57. Un peu plus loin, prendre à gauche la piste agricole qui monte légèrement puis redescend pour rejoindre la route. Prendre à droite sur la route sur quelques mètres et reprendre la piste sur la gauche qui rejoint une ferme. Cette large piste se poursuit et rejoint une intersection. A ce croisement, prendre le chemin à droite qui ramène à Badailhac.

